

Réunion du 28 mars 2022 à 19 heures

Excusées mesdames Sandrine Cloutier et Valérie Codhant

COMMUNE DE THEZE : COMPTE DE GESTION 2021 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de la trésorerie de Lescar relatif à l'exercice 2021 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour le compte administratif, la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 297 176,68 € et en section d'investissement, un excédent de 151 359,65 € soit un résultat global de 448 536,33€. M le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté par 12 voix pour et 1 abstention

Affectation du résultat proposé : 90000 € dont 10000 € de l'emprunt EDF et 80000 € dans le cadre des opérations suivantes : église et cheminement piétonnier. L'excédent reporté de fonctionnement est de 207 176,68€ - voté à l'unanimité.

LOTISSEMENT COMMUNAL : COMPTE DE GESTION 2021 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de la trésorerie de Lescar relatif à l'exercice 2021 pour le budget lotissement communal qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour le compte administratif, la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent d'investissement de 7 424,31€. M le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté par 12 voix pour et 1 abstention.

Aucune affectation n'est prévue pour ce budget.

COMPLEXE COMMERÇANT : COMPTE DE GESTION 2021 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de la trésorerie de Lescar relatif à l'exercice 2021 pour le budget complexe commerçant qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour le compte administratif, la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 36 145,02€, et en section d'investissement : 0,30€. Soit un résultat global de 36 145,32€. M le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté par 12 voix pour et 1 abstention.

L'affectation du résultat proposé : 16 249,70 € est voté à l'unanimité des membres présents

LOTISSEMENT DU STADE : COMPTE DE GESTION 2021 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de la trésorerie de Lescar relatif à l'exercice 2021 pour le budget lotissement du stade qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour le compte administratif, la section de fonctionnement laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 50,75€ et en section d'investissement, un déficit de 27 548,13€. Soit un déficit global de 27 598,88€. M le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté par 12 voix pour et 1 abstention.

Aucune affectation n'est prévue pour ce budget

Nous avons pu rencontrer aujourd'hui les potentiels acheteurs des deux terrains situés au lotissement du stade, qui ont pour projet la construction d'un bâtiment de stockage de 464m² et 150m² de bureaux. Cette société finalise avec la banque jeudi 31 mars et souhaiterait conclure rapidement avec la commune de Thèze.

Le prix de vente a été établi à 11,50€ HT/m², pour une surface totale de 4676m², validé par le conseil municipal, qui autorise Monsieur le Maire à signer le sous-seing dans un délai souhaité de 15 jours.

MARCHE SALLE POLYVALENTE

Monsieur Nicolas MUGAIN donne le résultat de l'attribution des différents lots pour le marché de la salle.

LOT 1 gros oeuvre : LARROUTUROU 73 950.80 € HT
LOT 2 : charpente métallique CANCE 306 502.69 € HT
LOT 3 : menuiseries extérieures MIROITERIE DU GAVE 66 514 € HT
LOT 4 : menuiseries intérieures LABAIGS 48 000 € HT
LOT 5 : plâtrerie isolation faux plafonds René MATHIEU 123 684.50 € HT
LOT 6 : électricité A-FAIRELEC 59 828.28 € HT
LOT 7 : Chauffage VMC sanitaire BOURG 84 585.39 € HT
LOT 8 : carrelage BUSO 44 541.40 € HT
LOT 9 : peinture sol souple MARQUE 57 391.44 € HT

Soit un total de 861 998,50 € HT.

Dans un contexte complexe, cet appel d'offre s'est relativement bien déroulé. Nous sommes dans l'attente de la DETR de la salle de réception qui sera connue mi-avril.

VOIRIE 2022

Monsieur Maurice CROUAIL présente différents devis, pour un montant HT de 35096 €.

- JOTA TP : 7192 € route du lac
- BAUDY fauchage printemps : 3150 € HT et fauchage d'automne 3690 € HT
- GARICOITZ Curage des fossés (sur 4 kilomètres) 2520 € HT - pour rappel, il y a 12 kilomètres de fossés sur la commune de Thèze, il faudra donc 3 ans pour tout passer.

Nous sommes dans l'attente du devis en tri couche concernant le chemin Soubré.

- Entreprise RIGOU : aménagement chemin d'accès reliant chemin de Pandelle et la crèche : 8 600€ HT accès côté crèche : 6600 € HT soit un total de 15200 € HT (caillouté)
- Le montant du devis concernant le chemin Pédemarque (à faire avant l'hiver) s'élève à 3344€ HT.

TERRAIN LAMBERT

Sur proposition de la mairie, la famille Cordey nous a fait parvenir un courrier nous informant de son souhait d'acheter un terrain en pente de 800 m² jouxtant leur propriété pour un montant de 10 000€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette vente, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

SECURISATION CHEMIN PIETONNIER : M Fabien FOUQUET

M FOUQUET présente les grandes lignes du dossier sécurisation du chemin piétonnier qui va être décomposé en plusieurs phases. 1^{ère} phase : gendarmerie à ENEDIS et 2^{ème} phase centre bourg place du foirail. Une première réunion avec les services de l'APGL, le département et les élus de la commission a eu lieu où il a été évoqué différents points : passage piéton, vélos, quels financements peut-on espérer. Une nouvelle rencontre, toujours en présence de l'APGL est prévue le 28 avril prochain.

DEVIS PEINTURE BATIMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire présente trois devis :

- ALTEO, pour un montant de 6 54374 € ttc
- DIMEO, pour un montant de 4 097.92 € ttc
- AUDOUIT, pour un montant de 5 183.50 € ttc

Le conseil municipal décide de retenir le devis DIMEO.

Plusieurs visites du logement de la poste ont déjà été effectuées. Nous sommes toujours en recherche d'un locataire.

GROUPEMENT DE COMMANDE

La commune de Thèze a choisi d'adhérer à l'achat groupé de :

- Achat papier ;
- Contrôle électrique ;
- Défibrillateur ;
- Contrôle désenfumage ;
- Contrôle extincteurs ;
- Contrôle aire de jeux.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention se rapportant à ce groupement d'achat.

SERVITUDE AUTORISATION

Dans le cadre des travaux réalisés par le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques, une ligne de distribution électrique a été enfouie dans le tréfonds des parcelles ZD 78 et ZB 59 (domaine privé de la Commune).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que les parcelles cadastrées ZD 78 et ZB 59 soient grevées d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité.

Cette servitude sera formalisée par la signature d'un acte en la forme administrative à intervenir entre la Commune et le SDEPA ;

MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire présente le bilan 2021 de la médiathèque. Un bilan plutôt positif.

Le local à proximité de l'école facilite les différents échanges avec les classes, crèches, RAM.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement de la médiathèque à l'assemblée, qui le valide à l'unanimité des membres présents.

Compte tenu de la gratuité de la cotisation pour les théziens et du faible nombre d'adhésion des extérieurs, il n'est plus nécessaire d'avoir une régie à la médiathèque. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un arrêté sera pris en ce sens.

ORGANISATION DU TOUR DE GARDE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le scrutin est ouvert de 8H00 à 19H00. Les élus doivent s'inscrivent directement sur une application.

JARDINADES

Les dates du 14 mai ou du 21 mai sont retenues pour les prochaines jardinades de printemps.

Objectif : continuer le travail sur le chemin Nabarro. Pour cela, il faudra déterminer les limites avec le propriétaire riverain – projet de jardin devant la bibliothèque avec un lieu de stockage pour du matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30